

Objet : Ouverture du marché du secteur de l'électricité aux particuliers.

Monsieur, Madame,

J'ai reçu récemment vos propositions pour une offre de contrat à prix de marché. Vous désirez connaître mes préférences en terme d'utilisation d'énergie, voici donc ma position sur le sujet :

1. Du point de vue des tarifs : les expériences passées de libéralisation du marché de l'électricité ont donné des résultats clairs : + 39 % en Espagne, + 49 % en Allemagne, + 67 % en Finlande, + 77 % en Suède, + 81 % au Royaume-Uni, + 92 % au Danemark... Et en France, comme vous le savez sans doute, + 76 % pour les entreprises qui ont changé de contrat. Ces augmentations n'ont d'autre but que satisfaire aux exigences de profit des actionnaires privés (au détriment de toute notion de service public). Je suis contre la libéralisation du secteur électrique, car elle mène à une augmentation injustifiée des tarifs !
2. Du point de vue de l'efficacité du service : on note dans les systèmes libéralisés des dysfonctionnements dus à la fragmentation des activités, des responsabilités et des intérêts entre plusieurs partenaires centrés sur leur volonté de rentabilité (sous-investissements chroniques dans les moyens de production et le réseau ; pannes et coupures de courant en Californie, Grande-Bretagne, Italie, Espagne et en novembre 2006, sans oublier la coupure en cascade qui a touché plus de 10 millions de foyers européens). Le marché de l'électricité ne peut pas fonctionner, pour des raisons bien précises de difficulté de stockage et de transport du produit. Je suis contre la libéralisation du secteur électrique, car elle mène à une dégradation de sa gestion !
3. Du point de vue de l'égalité d'accès à l'énergie : l'ouverture à la concurrence est logiquement accompagnée de la disparition du tarif régulé et de la péréquation tarifaire. Alors que l'électricité est un bien de première nécessité et que son accès doit être garanti à tous dans un souci d'égalité ! Elle relève donc du service public. Je suis contre la libéralisation du secteur électrique, car elle participe au démantèlement de la solidarité sociale et citoyenne !

JE SUIS CONTRE la libéralisation du secteur de l'énergie en France (comme d'ailleurs dans le reste du monde) ; je condamne le libéralisme forcené et le fonctionnement non démocratique de la Commission européenne, qui oeuvre pour la marchandisation de la moindre activité humaine ; je désavoue nos dirigeants politiques successifs qui ont cédé à ces pressions et abandonné leur responsabilité de représentants élus des citoyens.

JE SUIS POUR la création d'un service public solidaire, démocratique et écologique de l'énergie en Europe et en France (qui passe par l'abrogation des directives européennes instaurant le marché de l'électricité et du gaz). Il doit permettre un droit effectif à l'énergie pour tous, et doit s'appuyer sur des économies d'énergie, sur la définition et le contrôle citoyen de la politique énergétique ; sur des choix de modes de production diversifiés qui intègrent les conséquences sociales et environnementales, et sur l'effort de recherche dans la maîtrise de l'énergie et la production du futur.

En vous demandant de bien vouloir faire suivre mes remarques à vos supérieurs et autorités de tutelle
Et en vous remerciant d'avoir pris connaissance de ma position en terme de politique énergétique,

Je vous pris d'agréer mes meilleures salutations.